

Relevé des conclusions de l'atelier du 7 novembre **sur la définition d'un scénario de circulation préférentiel** **pour le quartier de Champaviotte**

Suite au travail engagé lors du premier atelier du 26 septembre 2017 visant à poser et partager un diagnostic commun et à mettre en évidence les problèmes rencontrés en matière de déplacement et de mobilité dans le quartier de Champaviotte, la Ville a permis aux riverains de poursuivre leurs réflexions le mardi 7 novembre au cours d'un second atelier de travail dont l'objectif était de définir les objectifs à atteindre et de faire émerger un scénario de circulation préférentiel pour le quartier.

1. Un état des lieux validé et partagé et des scénarios présentés comme base de réflexion

L'atelier a débuté par une présentation rapide des conclusions de l'atelier du 26 septembre. L'ensemble des points issus de l'état des lieux a été passé en revue. Tous les éléments mis en avant par les riverains en septembre avaient bien été pris en compte.

La Ville a ensuite présenté de manière schématique les impacts positifs des projets immobiliers à venir en matière de création de maillages piétons cycles sur l'ensemble du quartier de Champaviotte. Ces projets vont en effet permettre la création de plusieurs cheminements pour les modes actifs (piétons et cycles notamment). Même si ces projets ne vont pas offrir une réponse à tous les besoins en matière de mobilités actives, ils vont tout de même participer à une amélioration des cheminements dans le quartier.

Au delà des projets connus, les riverains ont mis en avant que le tènement du CHAI et de la propriété de M. Perrichaud soient considérés comme des secteurs d'enjeux et des éléments clés dans la réflexion sur l'optimisation des déplacements. Il est demandé à la Ville de bien prévoir un cahier des charges strictes pour permettre à terme un complément de maillage piéton à l'occasion de la mutation de ces terrains. Concernant le tènement de M. Perrichaud, il faut que des contraintes fortes soient données pour que l'aménagement de ce tènement participe à l'amélioration des circulations, d'une part au droit du carrefour des 3 stops (prévoir un alignement confortable) et d'autre part pour trouver un complément de maillage piéton nord / sud.

Un focus spécifique est également fait sur le Chemin de la Priola, projet qui devrait se concrétiser à moyen terme et offrir ainsi aux habitants de Champaviotte un accès privilégié à la gare.

Sur la base de tous ces éléments et après une nouvelle présentation succincte des 3 scénarios de circulation réalisés par la Ville avec l'aide d'un cabinet extérieur (**S1 : maintien en l'état des sens de circulation ; S2 : mise en sens unique partiel de la rue de Champaviotte ; S3 : mise en sens unique partiel de la rue de Champaviotte et mise en sens unique de la rue de la Contamine**), les riverains ont travaillé par petits groupes sur chacun des scénarios avec comme objectif de dégager un scénario de circulation préférentiel pour le quartier, répondant à leurs attentes et aux enjeux identifiés.

2. Des travaux par petits groupes pour mener une réflexion d'ensemble

Les participants se sont répartis en 4 groupes de travail pour étudier finement chacun des 3 scénarios et éventuellement proposer un scénario alternatif.

Le premier élément à mettre en avant est que les scénarios 2 et 3, proposant des mises en sens unique, n'ont pas été retenus. Bien qu'ils offrent des réponses à certaines problématiques, l'état des lieux avait montré que toutes les rues du quartier étaient utilisées par les riverains dans les deux sens et qu'il n'existait pas de schéma préférentiel de circulation. De plus, la mise en sens unique peut induire des problématiques de vitesses excessives et ne pas répondre aux attentes d'apaisement des déplacements dans le quartier.

Le premier groupe a cependant proposé un maintien en double sens de la partie haute de la rue de la Contamine puis une mise en sens unique partielle à hauteur de l'entrée du projet du Mas Perrichaud. Dans cette proposition, le représentant de la Métropole a fait remarquer que la création d'une aire de retournement devrait impérativement être prévue à la jonction du double sens et du passage en sens unique.

Pour le carrefour des "3 stops", le groupe a proposé que des aménagements physiques soient mis en place pour contraindre les automobilistes à marquer l'arrêt (feux tricolores, plateau surélevé...). Obliger à un arrêt à ce niveau semble essentiel pour apaiser la circulation et rendre le shunt du Pont de Vence via Champaviotte moins attractif.

Le second groupe a lui proposé une mise en sens unique rue de la Contamine ainsi que sur le barreau de Champaviotte. Dans cette proposition, l'idée centrale est bien rendre le shunt du Pont de Vence via Champaviotte moins attractif.

Pour le troisième groupe, le maintien des doubles sens sur l'ensemble du quartier est primordial, tout en conservant le caractère étroit des rues qui sont autant de facteurs de limitation de la vitesse des véhicules. Ce groupe a ainsi proposé de travailler en priorité sur le "L" de la rue de Champaviotte avec des aménagements de type "cour urbaine" (alternats de circulation sous forme d'écluse). Une approche pragmatique est proposée avec une période de tests d'écluses réalisées via des aménagements simples (peinture et quilles, gabions, rochers...) pour tester les séquences les plus pertinentes.

Le groupe pointe également la nécessité de trouver un complément de maillage piéton nord / sud, notamment pour les futurs enfants du projet « Champaviotte » qui se rendront au groupe scolaire du Pont de Vence.

Pour le dernier groupe, la priorité est donnée à l'aménagement de la rue de la Contamine pour contraindre la vitesse trop importante, et ainsi rendre à nouveau le shunt du Pont de Vence via Champaviotte moins attractif.

3. Conclusions des travaux de réflexion : maintien des doubles sens en axant les efforts sur les aménagements des voiries existantes

Après une discussion entre les participants, un consensus s'est dégagé sur le maintien des doubles sens dans le quartier en axant les efforts en priorité sur les aménagements des axes existants (alternats de circulation sous forme d'écluse notamment), plutôt que de prévoir la mise en œuvre de sens uniques.

Il est à noter que la Métropole va engager une étude d'optimisation des phasages des feux le long de l'axe du tram. Cette étude devrait permettre d'améliorer la circulation le long de tram, ce qui pourrait de fait rendre moins attractif le shunt du carrefour du Pont de Vence par Champaviotte.

L'approche par test du troisième groupe est appréciée et les riverains semblent favorables à la mise en place d'alternats de circulation sous forme d'écluses.

Si cette solution est retenue, les riverains attendent que la Ville et la Métropole veillent à bien évaluer les résultats de l'efficacité des aménagements en terme d'apaisement des vitesses des véhicules et du nombres de passages avec à chaque fois un état des lieux avant / après. Le radar pédagogique de la Ville pourra être utilisé pour cette évaluation, étant entendu qu'un comptage des véhicules ainsi que des mesures des vitesses ont déjà été réalisés sur une semaine dans le cadre de l'étude de circulation au mois mars 2017 (état initial avant travaux et livraison des opérations immobilières).

Il est également demandé que le choix des emplacements testés soit soumis à la concertation des riverains.